

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 12509
Numéro SIREN : 839 676 053
Nom ou dénomination : 1757 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2022 sous le numéro de dépôt 59101

1757 CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 6 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris
839 676 053 R.C.S. PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 24 MAI 2021**

L'an deux mil vingt et un,
Le 24 mai, à 11 heures,

Monsieur Eric OLSEN, demeurant 191 rue de l'Université – 75007 Paris,

Associé unique et président de la société **1757 CONSULTING**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est fixé 6 avenue Franklin D. Roosevelt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 839 676 053,

.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître un bénéfice de 10.849 euros, décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

→ Bénéfice de l'exercice de.....	10.849 €
→ Auquel est ajouté le report à nouveau antérieur débiteur de	(11.553) €
Formant un résultat négatif de	(704) €

A affecter :

↳ *après apurement des pertes antérieures à due concurrence*
pour..... 10.849 €

- *En totalité au report à nouveau pour.....(704) €*
-

L'associée unique, constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Cette décision est adoptée.

.../...

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires.

Cette décision est adoptée.

* * * *

Certifié conforme



M Eric OLSEN
Président